ESTUAIRE DE GIRONDE

TARIFS BLAYE - LAMARQUE

À compter du 1er mars 2010, en euros

DESIGNATION	ALLER SIMPLE	Prix d'achat carte demi-tarif Nominative	Prix du billet demi-tarif	Prix de l'abonnement 10 passages Nominatif
VOYAGEURS (1)	3,10 €	15,50 €	1,50 €	24,80 €
• tarif réduit (groupe à partir de 10 personnes) 1 seul paiement - 1 seul ticket	2,30 €	—	—	—
• transport gratuit pour enfants jusqu'à 4 ans				
	Conducteur non compris	Conducteur compris	Conducteur compris	Conducteur compris
DEUX ROUES - VOITURES SANS PERMIS				
• bicyclette	1,60 €	—	—	—
• cyclomoteur, remorque pour bicyclettes, cyclo, planche à voile	3,10 €	31,00 €	3,10 €	49,60 €
• motocyclettes, voitures S.P., side-car, scooters	7,60 €	53,50 €	5,40 €	85,60 €
CHEVAUX	7,60 €	—	—	85,60 €
AUTOMOBILES VOITURES VP	13,40 €	82,80 €	8,20 €	132,00 €
CARS				
• moins de 35 places	30,50 €	—	—	—
• 35 places et plus	45,40 €	—	—	—
CAMIONNETTES - FOURGONS - CAMIONS (2) **TRACTEUR CABINE**				
• C.U. jusqu'à 5 tonnes	21,60 €	123,70 €	12,30 €	197,60 €
• C.U. de 5 à 12 tonnes	45,40 €	—	—	388,00 €
CARAVANES - REMORQUES (Flèche, timon ou attache comprise)				
• moins de 3 m	8,20 €	—	—	—
• plus de 3 m	17,10 €	—	—	—
CAMPING CARS, MINIBUS, TRACTEUR AGRICOLE, PLATEAU + CELLULE CARAVANE, ETC	21,60 €	—	—	197,60 €
TRANSPORTS SPECIAUX (2) (réservation conseillée)				
• Machine à vendanger, remorque agricole	67,60 €	—	—	—
• Moissonneuse batteuse,	97,00 €	—	—	—
COLIS (le colis par 25 kg maxi)				
• 0 à 25 kg	5,60 €	—	—	—
• 25 à 50 kg	7,10 €	—	—	—
• 50 à 100 kg	13,30 €	—	—	—

(1) Tarifs scolaires sur demande. 2) Charge maxi : 10 tonnes par essieu

Moyens de paiement : chèques

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

HORAIRES : Le bac quittera les cales d'accostage aux heures indiquées sur les horaires dans la mesure du possible.

Les usagers devront être présents à l'embarquement 30 minutes au minimum avant le départ sans pour cela être assurés d'embarquer.

CAS PARTICULIERS : En cas de mauvais temps, d'avaries au bac ou aux ouvrages d'accostage, le trafic du bac pourra être momentanément suspendu, sans préavis, soit totalement soit partiellement. De même, les horaires de certaines traversées pourront être modifiés.

En cas de grande affluence, les horaires officiels pourront ne pas être strictement respectés et des traversées supplémentaires pourront être décidées pour permettre l'écoulement complet du trafic.
La responsabilité du S.M.D. ne saurait être engagée en cas de modification d'horaires ou de suppression de départ pour cause de force majeure, fortuite ou autre.

SÉCURITÉ : Par mesure de sécurité, aucune personne ne doit rester dans les véhicules pendant les traversées.

Seuls les conducteurs resteront à l'intérieur des véhicules pendant les manœuvres d'embarquement et de débarquement.

PRIORITÉ DE PASSAGE : Les cars bénéficieront de priorité à l'embarquement selon les conditions suivantes :
- une demande écrite doit être adressée au S.M.D. une semaine à l'avance. La réservation sera prise en compte, sous réserve de la présence du véhicule à l'embarquement, 1/2 heure avant le départ.

INFRACTIONS : Tout usager surpris en défaut de paiement (voyageurs, véhicules, marchandises) devra immédiatement acquitter cinq fois (5) le prix du billet simple normal. En cas de refus, il sera poursuivi devant les tribunaux selon la procédure en la matière.

RESPONSABILITÉ DU TRANSPORTEUR : Il est rappelé aux usagers et aux chargeurs que la responsabilité du transporteur maritime est régie par les lois des 18/06/1966, 21/12/1979 et 23/12/1986 et celles du propriétaire par les lois des 03/01/1967, 21/12/1984 et 15/12/1986.

SERVICE MARITIME DÉPARTEMENTAL
6, cours du Général de Gaulle - 33390 BLAYE
Tél. 00 33 (0)5 57 42 04 49 - Fax 00 33 (0)5 57 42 10 21
www.gironde.fr

Gironde CONSEIL GENERAL gironde.fr

Imprimerie Gatignol Royan - R.C. 79 B 45 - Tél. 05 46 05 05 42